

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE CAMBRAI

VILLE
de

MARCOING



Tél: 03 27 82 23 00

Le Maire de Marcoing,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales notamment les articles L.2211-1 et L.2213-1 ;

Vu le Code de la route notamment ses articles R.36, R37-1, et R.225 ;

Vu le Code Pénal, notamment son article 610-5 ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents ;

Considérant la demande en date du 15 mai 2023 émanant de l'entreprise **VERBRAEKEN représentée par Mme BERLINET Cindy, TSA 70011 chez SOGELINK, 69134 DARDILLY CEDEX** par GRDF afin de réaliser les travaux de renouvellement du réseau gaz, rue du 11 novembre 1918 ;

Considérant que les travaux nécessitent des conditions de sécurité pour le bon fonctionnement de ce chantier ;

Renouvellement du réseau gaz : Demande de prolongation de l'arrêté 2023-27.

Arrêté N° 2023 - 41
VOIRIE

Article 1 : Sur la période du 26 mai 2023 au 6 juin 2023, l'entreprise GRDF réalisera des travaux de renouvellement du réseau gaz (renouv de 24 bi) dans toute la rue du 11 novembre 1918.

Article 2 : Les restrictions appliquées seront les suivantes : **Vitesse limitée à 30 km/h, circulation alternée par des feux tricolores, interdiction de stationner et dépasser durant toute la durée des travaux.**

Article 3 : Les différentes restrictions de circulation seront portées à la connaissance des usagers par les panneaux adéquats. L'entreprise GRDF assurera la pose et l'entretien des panneaux de signalisation, ainsi que le nettoyage de la chaussée en fin de chantier.

Article 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 6 : Le présent arrêté sera transmis :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marcoing,
- à GRDF,
- aux riverains,
- à l'entreprise SOGELINK représentée par Mme. BERLINET Cindy.

Fait à Marcoing, le 15 mai 2023,

Pour le Maire empêché,


Jean-Jacques LAUDE.